

Affaire ROBERT JOSPIN

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, trente Décembre mit neuf cent trente neuf à sept heures trente minutes, Nous soussignés, LAFAGE, Maurice, M.L.L.C. et MOREAU, Antonin, Gendarme à pied, à la résidence d'Auvillar, département de Tarn-et-Garonne, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite dans la Commune de DONZAU Tarn-et-Garonne et agissant en vertu des instructions de notre Commandant de Section, avons procédé à une enquête sur les agissements de JOSPIN Robert, instituteur dans cette localité.

Nous avons à cet effet, reçu les déclarations suivantes :

1° Capdeville Francine, 9 ans, écolière demeurant avec sa mère à Donzac (Tarn-et-Garonne) déclare en présence de cette dernière :

Mr. JOSPIN, nous fait la classe depuis la première Quinzaine de Novembre 1939. Plusieurs fois au cours des leçons il nous a dit que l'Allemagne avait bien fait de prendre la Tchécoslovaquie et la Pologne. Mr. JOSPIN, a appelé, un jour le jeune DELPECH "con". Il nous traite parfois de "conots et de couyons". La veille de la sépulture du petit SERGES, DARNAL Henriette et MAFFRE Jeannette, faisaient une quête pour l'achat d'une couronne. L'instituteur a dit qu'il valait mieux acheter des timbres antituberculeux que des couronnes. Il a ajouté que quanti il serait mort, on pourrait le mettre dans un sac et le jeter à la Garonne. Lecture faite, persiste et sine.

2° DARNAL Lucienne, 12 ans, écolière, demeurant avec sa tante DEGUILHEM Madeleine, à DONZAC (Tarn-et-Garonne), déclare en présence de cette dernière:

"Mr. JOSPIN, nous fait la classe depuis le 13 Novembre 1939. Un jour, sans pouvoir, préciser la date, au cours d'une leçon d'histoire, l'instituteur nous a dit:- EN ALLEMAGNE, C'EST HITLER QUI COMMANDE. IL A BIEN FAIT DE PRENDRE LA TCHECOSLOCAQUIE ET LA POLOGNE', CAR ELLES APPARTENAIENT AUTREFOIS A L'AUTRICHE." Il ajoutait que toute l'Europe devait s'unir pour éviter l'invasion jaune.

Lecture faite, .persiste et signe.

3° DARNAL Lucienne, 12 ans, écolière, déclare à nouveau :

« Mr. JOSPIN, est grossier, il nous traite de conot ». Un jour que BONNEL Jacques, avait mis du charbon dans le poêle, Mr l'a giflé plusieurs fois et lui a porté des coups de pieds au derrière. Il nous dit:- « MOI, JOSPIN, 1m86, 96 KILOS QUAND JE VOUS GIFFLERAI VOUS SENTIREZ QUELQUE CHOSE » . •

Un jour pendant la classe, BARET Georges levait les jupes à CASTEX Marie Thérèse qui pleurait. La jeune CAPDEVILLE l'ayant dit à l'instituteur ce dernier a répliqué: LA PROCHAINE FOIS QUE CA SE RENOUVELLERA ON ENLEVERA LA CULOTTE AU GARCON, ON LE FERA PROMENER DANS LA CLASSE ET ON VERRA SA PETITE QUIQUETTE QUI FERA COMME CA" (signe de balancement de la main) Il nous dit également qu'à 17 ans, une fille est une femme et un garçon un gamin. Il n'a pas approuvé l'achat d'une couronne pour le petit SERGES. Il prétendait qu'il valait mieux acheter des timbres antituberculeux. Je n'ai pas très bien compris si c'est lui ou le petit SERGES qu'il fallait jeter à l'eau.

Lecture faite, .persiste et signe.

3° DEGUILHEM Madeleine, 38 ans, ménagère à Donzac, déclare à 8h30. "Ayant la garde de la petite Lucienne, je ne suis pas satisfaite de l'éducation que donne et du travail que fait faire Mr. Jospin.

Lecture faite, .persiste et signe.

4° MAFFRE Jeannette, Jeannette, 10 ans, écolière, demeurant avec sa mère à Donzac, (T-et- G) déclare à 8 h. 45

« Un jour, sans pouvoir préciser la date, Mr. JOSPIN nous a dit que l'Allemagne avait bien fait de prendre la Tchécoslovaquie et la Pologne, car autrefois elles appartenaient à l'Allemagne. Il n'a jamais parlé de la RUSSIE ni de La FINLANDE.

[même chose que les autres]

Lecture faite, persiste et sigle.

5°/ BENOIT Lucie épouse MAFFRE, 43 ans, ménagère à DONZAC Tarn-et-Garonne) a déclaré a 9 h. 10

"L'instituteur donne des leçons à étudier après la classe et des devoirs à faire. Je trouve que l'enfant travaille avec lui mais je ne suis pas satisfaite des propos qu'il leur tient. »

Lecture faite, persiste et signe.

6° BERNARDIN Pierre, 11 ans, écolier, demeurant avec son père à DONZAC (Tarn-et-Garonne) déclare en présence de ce dernier à 10 h.

[même propos que les autres]

Lecture faite, persiste et signe.

7° BERNARDIN Suzette, 13 ans, écolière, demeurant avec son père à DONZAC (Tarn-et-Garonne) déclare en présence de ce dernier à 10 h.

[même propos que les autres]

Lecture faite, persiste et signe.

8° BERNARDIN Auguste, 55 ans, cultivateur à DONZAC (T& G) déclare à 10 h.45:

" J'envoie mes enfants à l'école pour qu'ils s'instruisent et non pour qu'on commence à fausser leur cerveau en leur apprenant que HITLER a bien fait de prendre la Tchécoslovaquie et la Pologne, en disant qu'elles appartenaient à l'Allemagne.

J'entends que cet instituteur emploie d'autres termes vis a vis de ses élèves. Je n'ai jamais causé avec lui, mais d'après ce que m'ont rapporté les enfants, il n'est pas normal et je serais heureux qu'il ne soit pas maintenu en fonctions,"

Lecture faite, persiste et signe.

Ce jourd'hui, 31 décembre 1939, continuant l'enquête nous LAFAGE Maurice, M.D.L.C. et PARAYRE, Prosper, gendarme, avons reçu les déclarations suivantes :

1°) LESCOUT Henriette, née GOSSOT, 35 ans ménagère à DONZAC (T-et-G) déclare à 17 h 15 :

[même propos que les autres]

Lecture faite, persiste et signe.

2°) BEZIAT Renée

[même propos que les autres]

Lecture faite, persiste et signe.

3°) DELPECH Jean 31 ans, propriétaire , à Mages, commune de DONZAC, (Tarn-et-Garonne) déclare à 11 h.30.

Une fille et un garçon âgés de 11 et 9 ans, fréquentent l'école de DONZAC. Par eux, j'ai appris les propos antifrançais et immoraux que leur tenait l'instituteur. Sa façon de parler le dénote anormal. Je ne veux pas que mes enfants soient guidés vers des idées subversives et je veux en outre qu'ils aient une meilleure éducation.

Le départ de JOSPIN, serait connu avec plaisir de la population."

Lecture faite, persiste et signe.

4°) SEUBE Mathilde, Vve GIGNCUX, 59 ans, ménagère à DONZAC (Tarn-et-Garonne) déclare à 19 h.

[même propos que les autres]

Lecture faite, persiste et signe.

5°) BOURGEAT Julien, 45 ans maire de la Commune de DONZAC (T & G) déclare à 19 h 30 :

Je n'avais pas eu de plainte de la part des parents concernant l'instituteur JOSPIN. Depuis hier, début de votre enquête, les langues se délient et j'ai appris les propos anti-français et les paroles immorales prononcées à

l'égard de ses élèves. A mon avis M. JOSPIN ne fait pas travailler suffisamment les élèves. Les parents et d'ailleurs moi-même nous envoyons les enfants à l'école pour qu'ils soient instruits et non qu'on fausse leur cerveau en faisant germer des idées subversives.
Lecture faite, persiste et signe.

Plusieurs enfants, entendus verbalement, nous ont apporté des propos identiques a ceux qui précèdent;
L'instituteur JOSPIN avant fait l'école à SISTELS commune de la circonscription du 5 au 11 novembre 1939 nous avons entendu verbalement plusieurs enfants de l'école précitée, mais aucun d eux n'a rapporté de fait saillant. Il est à remarquer qu'ils étaient très peu nombreux au lieu qu'à la classe de-DONZAC ils atteignaient le chiffre de 42.
Pendant les vacances du premier de l'an, l'instituteur JOSPIN était absent et n'avait pu être entendu.

Cejourd'hui, 3 Janvier 1940, nous nous sommes rendus à nouveau à DONZAC, pour l'interroger et nous avons appris qu'il était parti depuis hier pour rejoindre le poste qu'il occupait avant les hostilités. Son adresse actuelle est la suivante :

JOSPIN Robert, 5 Avenue de LOUVOIS, à MEUDON (Seine-et Oise)
Dressé en trois expéditions destinées : la première au Commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de la 17e Région Toulouse, la deuxième à M. le Préfet de Tarn-et-Garonne, par la voie hiérarchique, la troisième aux archives N°31/3.

Transmis par le Capitaine ANDRIEUX Comandant la section de Moissac, au Chef d'Escadron Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Tarn-et-Garonne.

Moissac, le 4 Janvier 1940.